

Lausanne et Montreux, le 7 mai 2024

## **Avis d'enquête pour régularisation du changement d'affectation provisoire de l'ancien hôpital de Montreux, dossier CAMAC n°230306**

---

Depuis le déclenchement du conflit ukrainien, la Suisse est confrontée à un afflux sans précédent de personnes migrantes. A l'échelle du Canton de Vaud, l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) a vu son effectif de bénéficiaires plus que doubler en quelques mois (passant de 5'400 bénéficiaires à la fin février 2022 à quelque 12'616 personnes fin avril 2024). Dans l'urgence, l'EVAM a été contraint d'ouvrir plus de 30 structures d'hébergement collectives pour loger ces nouveaux arrivants.

Le dossier de mise à l'enquête a vocation à régulariser l'installation temporaire du foyer EVAM de l'avenue de Belmont 25 (ancien hôpital de Montreux). Cette mise à l'enquête s'effectue par le biais de la procédure prévue à l'Article 28 de la Loi vaudoise sur l'Aide aux Requérants d'Asile et à certaines catégories d'étrangers (LARA). Cet article prévoit une procédure de mise à l'enquête accélérée conduite sous la responsabilité du Canton.

Points essentiels :

- Il s'agit d'un dépôt de dossier pour régulariser le **changement d'affectation provisoire** du bâtiment. La mise à disposition du site à l'EVAM reste temporaire.
- Cette procédure ne change aucunement l'utilisation actuelle du site : l'exploitation par l'EVAM sera poursuivie telle qu'aujourd'hui.
- La procédure est menée par le Canton (DGTL), y compris le traitement des éventuelles oppositions et la décision d'émettre les autorisations.
- Le permis d'habiter est valable pour une année (renouvelable).

L'EVAM souhaite saisir l'occasion de cette communication pour remercier chaleureusement les habitantes et habitants de Montreux pour le bon accueil réservé aux bénéficiaires de l'EVAM et la Municipalité pour l'excellente collaboration.

### **Contacts :**

EVAM : Sanja Ilic, Responsable de l'entité Communication : 021 557 06 06 -

[communication@evam.ch](mailto:communication@evam.ch)

Commune de Montreux : Sophie Brinca, Déléguée à la communication : 021 962 79 40 -

[communication@montreux.ch](mailto:communication@montreux.ch)